

ATTESTATION DE QUALIFICATION/ENCADREMENT AU SPORT ADAPTÉ

Module 1 - Interdisciplinaire

Référence : AQSA260602

Mise à jour : 03/02/2026

Ce diplôme fédéral permet d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental et/ou psychique et d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

- ▶ Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public *(ou en cours de formation)* :
 - diplôme du ministère chargé des sports : BEES ; BPJEPS ; DEJEPS
 - diplôme du ministère chargé de l'enseignement supérieur : DEUG, ou Licence STAPS
 - diplôme de la branche sport : CQP
- ▶ Être bénévole au sein d'un club ou d'une section adaptée affiliés à la Fédération Française du Sport Adapté, avoir une licence FFSA pour la saison en cours, une expérience dans l'animation sportive est fortement recommandée.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des connaissances ré-investissables sur les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.
- ▶ Identifier la Fédération Française du Sport Adapté, comprendre ses finalités et son organisation.
- ▶ Identifier les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ce public.
- ▶ Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ce public d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie de pratique.
- ▶ Choisir des démarches d'intervention pédagogique permettant à ce public d'agir, de donner du sens à la pratique, d'assurer leur sécurité en partant de leurs besoins singuliers.

PROGRAMME ET CONTENUS

- ▶ Première journée :
 - identification des caractéristiques singulières des pratiquants *(déficience, incapacité, handicap, troubles neurodéveloppementaux; troubles psychiques, inclusion, ...)*
 - mise en situation pédagogique ; retour d'expérience et analyse
- ▶ Deuxième journée :
 - sécurité des pratiquants et leur contexte de pratique *(méthodologie et adaptation des activités, posture de l'encadrant, notion de jeu, classifications, secteurs de pratique, ...)*
 - mise en situation pédagogique ; retour d'expérience et analyse
- ▶ Troisième journée :
 - finalité environnement de la pratique d'APSA *(secteur spécialisé, secteur sportif, bénéfices de la pratique, ...)*
 - Mise en situation pédagogique ; retour d'expérience et analyse
 - Bilan et évaluation de la séquence de formation

FINANCEMENT

Cette formation n'est pas inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et ne permet pas de mobiliser les fonds du Compte Personnel de Formation (CPF). Néanmoins, en tant que salarié.e, vous pouvez bénéficier de financements professionnels :

- dans le cadre du plan de formation continu de votre employeur ;
- en effectuant une demande de prise en charge auprès de votre OPérateur de Compétences (OPCO).

PRÉ-INSCRIPTIONS *(au plus tard 3 semaines avant le début de la formation, le lundi 06 avril 2026)*

- ▶ en scannant le QR Code ci-contre, avec votre smartphone ou votre tablette ;
 - ▶ en cliquant sur le lien suivant : [AQSA / AESA - Remplir le formulaire](#)
- Après votre pré-inscription en ligne, vous recevrez sous 1 mois, un e-mail de confirmation.



 **12**
places restantes

 **Dates**
du 22 au 24 juin 2026

 **Lieu**
Clermont-Ferrand (63)

 **Durée**
21 heures / 3 jours

 **Formateur**
VARLET Delphine

 **Coût**
450 € / stagiaire
financement professionnel
240 € / stagiaire
financement individuel

 Vous avez des questions ?
Vous cherchez des informations supplémentaires ?
Vous êtes en situation de handicap ?
Votre contact :
Delphine VARLET,
coordinatrice ORFSA
06 60 90 53 95
formation@sportadapte-aura.fr

En quelques chiffres :
Satisfaction générale
4,6 / 5

